

**Assemblée générale**

Soixante-troisième session

Documents officiels

69^e séance plénièreLundi 15 décembre 2009, à 10 heures
New York

Président : M. d'Escoto Brockmann (Nicaragua)*La séance est ouverte à 10 h 25.***Réunion particulière axée sur le développement****Point 107 de l'ordre du jour (suite)****Suivi des textes issus du Sommet du Millénaire**

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée générale va reprendre l'examen du point 107 de l'ordre du jour, intitulé « Suivi des textes issus du Sommet du Millénaire », font tenir, conformément à la résolution 60/265 de l'Assemblée en date du 30 juin 2006, une réunion particulière axée sur le développement, où l'Assemblée s'attachera notamment à mesurer les progrès accomplis depuis l'année précédente.

Je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale, S. E. Asha-Rose Migo.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Nous sommes ici réunis à un moment où les peuples du monde sont confrontés à de multiples crises, notamment, alimentaire, énergétique et financière. Ces crises menacent de compromettre les efforts déployés pour réduire la pauvreté et pour atteindre nos objectifs en matière de développement. La réunion axée sur le développement que l'Assemblée générale tient cette année revêt donc une importance particulière.

Les récessions prévues dans les pays les plus développés vont probablement ralentir la forte croissance que connaissent les pays en développement depuis cinq ans. La baisse des exportations des pays en

développement et la diminution des mouvements de fonds vers les pays en développement sont une preuve que la crise financière est contagieuse.

En outre, le ralentissement dans les pays en développement a lieu alors qu'ils n'ont même pas eu le temps de se remettre de la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant de 2007 et 2008. Les perspectives d'avenir des pays les moins avancés s'assombrissent rapidement.

Alors même que nous sommes aux prises avec les causes et les conséquences de ces crises, le changement climatique représente une autre menace imminente. Nos efforts immédiats pour gérer les effets des récentes crises ne doit pas détourner notre attention de ce problème difficile. La communauté internationale doit traiter ensemble et simultanément des problèmes de la pauvreté, de la faim et de la maladie et doit trouver une voie acceptable pour parvenir au développement durable.

L'élimination de la pauvreté a la priorité absolue. L'absence de progrès pour atteindre cet objectif pourrait porter atteinte à nos efforts pour réaliser les autres objectifs du Millénaire pour le développement (OMDs). Nous avons certes fait des progrès, mais, d'après les dernières données, il faut faire beaucoup plus.

La création d'emplois et la promotion d'un travail décent pour tous sont des cibles très importantes. D'après l'Organisation internationale du Travail, plus

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



de 20 millions de personnes vont probablement perdre leur emploi à cause de la crise actuelle.

Dans le domaine de la santé, des progrès notables mais lents ont été faits pour réduire la mortalité infantile. Mais il reste des différences importantes entre les régions. Les avancées qui ont été faites dans le traitement et la prévention du sida, de la tuberculose et du paludisme doivent se poursuivre. Il y a eu peu d'évolution en ce qui concerne la mortalité maternelle et néonatale. Le renforcement des systèmes de santé reste un défi.

Nous avons également fait des avancées en ce qui concerne l'insertion du développement durable en tant qu'objectif principal des stratégies de développement. Les défis posés par le changement climatique sont reconnus de par le monde. De plus en plus, on reconnaît aujourd'hui qu'il n'y a pas développement si ce développement n'est pas durable. Nous faisons donc face à des défis plus importants en raison du ralentissement des progrès. Nous devons agir de façon décisive pour empêcher tout retour en arrière.

Nous savons que les peuples et les pays qui souffrent de la pauvreté seront le plus durement touchés par la crise. C'est la raison pour laquelle que les flux d'aide ont été protégés des conséquences de cette crise. Des mesures importantes ont été prises pour renforcer la coopération dans le domaine du développement international, mais l'on craint de plus en plus d'avoir des revers si les récessions dans les pays développés empirent.

Les engagements pris quant à l'augmentation du volume de l'aide publique au développement et l'amélioration de sa qualité et de son efficacité, réaffirmés à la Conférence de Doha il y a juste deux semaines, doivent être remplis. La Conférence d'examen de Doha s'est conclue sur un renouvellement ferme de l'engagement pris en faveur d'un partenariat mondial pour le développement.

Il est essentiel que les négociations commerciales du Cycle de Doha soient couronnées de succès. Doha devrait donner un nouvel élan aux efforts déployés pour réaliser les OMD, mais ne doit pas limiter les marges d'action politique des pays en développement.

Un nouvel accord commercial doit garantir l'accès des pays pauvres à des médicaments moins chers pour lutter contre les maladies mortelles telles que le VIH/sida. Ils doivent également avoir accès à des

technologies plus propres qui leur permettront de se développer sans aggraver les changements climatiques.

En période de crise, la solidarité internationale est vitale. J'ai été réconfortée par les signes de volonté politique apparus à la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenue en septembre dernier et par les promesses d'appui qui y ont été faites. L'ONU doit continuer de mobiliser tous les mécanismes dont elle dispose pour maintenir et améliorer les progrès sur la voie du développement. Je voudrais insister sur le rôle important joué par le Conseil économique et social à cet égard.

Le Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement, convoqué pour la première fois en juillet dernier par le Conseil économique et social, a montré qu'il pouvait jouer un rôle dans la promotion de la responsabilité mutuelle en matière d'aide. Dans la crise actuelle, le Forum peut également œuvrer à la mise en place d'approches plus efficaces en matière de coopération pour le développement. Il est en outre bien placé pour accroître la cohérence entre les politiques d'aide et les autres politiques en matière de développement, comme les politiques commerciales et celles qui visent à promouvoir les investissements et les autres flux de ressources.

Les examens ministériels annuels du Conseil économique et social sont également importants car ils peuvent faciliter l'échange d'informations et des enseignements tirés. Ils ont permis d'instaurer une responsabilité mutuelle en ce qui concerne le respect des engagements internationaux relatifs à la coopération pour le développement et à l'aide au développement. Ces nouvelles fonctions peuvent renforcer la collaboration, la coopération et la cohérence au sein et en dehors du système des Nations Unies dans le domaine du développement.

La crise financière a montré clairement que nos destins étaient intimement liés les uns aux autres. Nous devons travailler ensemble pour veiller à ce que nos acquis ne soient pas annulés. La mobilisation mondiale autour des objectifs du Millénaire pour le développement a été stimulante. Ne renions pas les promesses qui ont été faites. Le moment est venu de nous rassembler. Nous devons saisir toutes les occasions qui se présenteront à nous en 2009 pour veiller à ce que ces temps difficiles ne nous détournent pas de nos objectifs communs, notamment la recherche de la paix et de la prospérité pour tous.

M. Delacroix (France) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

Les efforts de la communauté internationale en vue d'assurer le suivi des textes issus du Sommet du Millénaire, notamment dans le domaine du développement durable, revêtent une importance particulière en ces temps où, comme l'a souligné M^{me} Migiro, la crise financière, l'impact du changement climatique et des atteintes à l'environnement, et l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des coûts énergétiques risquent de remettre en cause les progrès accomplis en matière de croissance économique et d'amélioration des conditions de vie dans de nombreux pays, en touchant particulièrement les plus pauvres et les plus vulnérables.

Les travaux de cette soixante-troisième Assemblée générale, marqués par la gravité de la situation, ont bénéficié des résultats positifs des rencontres internationales qui ont jalonné cette année : première tenue du Forum pour la coopération en matière de développement; douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Accra; troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement qui s'est également tenu à Accra; réunion de haut niveau sur les besoins de développement en Afrique; et Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces grands rendez-vous ont montré l'ampleur du chemin qui reste à parcourir par tous les participants pour atteindre les objectifs que s'était fixés la communauté internationale lors du Sommet du Millénaire. La dynamique dont ont bénéficié ces événements a pu être mise à profit lors du très important rendez-vous de Doha, au début de ce mois, pour la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement.

L'Union européenne a participé très activement à la négociation du Document final de cette Conférence et se réjouit de son succès. Cette conférence a été l'occasion pour l'Union européenne, premier bailleur d'aide publique au développement, de réaffirmer avec force sa solidarité vis-à-vis de ses partenaires du Sud et ses engagements en matière d'aide publique au développement. L'Union européenne continuera à ne pas ménager ses efforts pour aider la communauté internationale à tenir ses engagements, en particulier

vis-à-vis de l'Afrique sub-saharienne, où les retards pris sont les plus importants.

Une coopération renforcée à tous les niveaux est également indispensable pour exploiter les synergies au profit du développement durable et de la protection de l'environnement.

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité dont les impacts sont ressentis par tous. Nous devons intensifier nos efforts pour lutter contre un phénomène qui affecte à son tour notre capacité de réaliser nos objectifs environnementaux, mais aussi économiques et sociaux, et qui a un impact sur la paix et la sécurité. L'Union européenne a placé le changement climatique au cœur de son action. L'Union européenne entend maintenir son niveau d'ambition et d'engagement. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Poznan la semaine passée, nous a mis sur la bonne voie pour la Conférence de Copenhague l'an prochain.

Le changement climatique est inséparable des autres menaces pesant sur l'environnement et le développement durable. Ainsi, la perte de biodiversité, que nous nous sommes engagés à Johannesburg à réduire de manière significative avant 2010, est-elle indissociable des problèmes de désertification, de déforestation et de changement climatique.

Nous devons également rester très attentifs à la dimension sociale du développement et à la nécessité d'offrir à chaque être humain des conditions permettant son plein épanouissement : le respect de l'état de droit, la promotion des droits de l'homme, la parité entre les hommes et les femmes, la protection des enfants, l'éducation, la santé et la lutte contre les grandes pandémies, les droits économiques et sociaux et le travail décent, notamment face à l'amplification des flux migratoires, ainsi que de multiples autres défis.

C'est avec l'ambition de répondre à ces nombreux défis que devront être envisagés les travaux futurs de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, et de l'ensemble du système des Nations Unies, avec la volonté de continuer de rationaliser les agendas, de veiller à l'efficacité de nos travaux et à leur bonne complémentarité vis-à-vis des décisions des autres institutions et organes intergouvernementaux, et d'assurer la cohérence du système au niveau des sièges comme sur le terrain.

À cet égard, nous nous réjouissons de l'adoption à la fin de la soixante-deuxième session de

l'Assemblée générale et à la présente session de résolutions consensuelles sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies qui permettront une avancée importante dans la rationalisation des activités opérationnelles du système au bénéfice des partenaires.

De façon plus générale, nous avons accueilli avec satisfaction l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 62/277 sur la cohérence du système des Nations Unies, et nous réjouissons que la présente session, ainsi que la Conférence de Doha, aient d'ores et déjà permis de consolider certains acquis de cette résolution.

Nous tenons également à saluer les initiatives prises au cours des deux dernières années dans l'organisation des travaux du Conseil économique et social. L'Examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement nous paraissent être des nouveaux mécanismes très prometteurs. Nous devons également veiller à tirer le meilleur parti possible de la session de printemps du Conseil économique et social, et de l'occasion qu'elle nous offre d'un partenariat renforcé avec les institutions de Bretton Woods, partenariat particulièrement souhaitable dans le contexte de la réflexion internationale sur la crise financière et sur son impact sur le développement.

En revanche, nous souhaitons exprimer une certaine préoccupation devant l'accumulation de nombreuses propositions de nouveaux sommets ou de réunions de haut niveau au cours des prochaines années. Il nous paraît très important, pour la crédibilité même de notre Organisation, et pour son équilibre budgétaire, de nous livrer à une réflexion plus stratégique sur les thèmes sur lesquels l'ONU peut apporter une réelle valeur ajoutée par rapport à d'autres forums internationaux et sur les échéances pour lesquelles il apparaît réellement opportun de réunir nos hauts responsables en utilisant, chaque fois que possible, les structures existantes, afin qu'ils puissent apporter, dans le cadre de l'ONU, une véritable impulsion et une réelle valeur ajoutée à notre action commune pour la mise en œuvre des textes adoptés lors du Sommet du Millénaire.

M. Reina Idiaguez (Honduras) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de saluer vos efforts et de vous remercier d'avoir organisé la présente séance afin de débattre des objectifs du Millénaire pour le développement et de la crise

économique mondiale, ce qui nous permet également d'examiner en profondeur la nécessité d'une véritable démocratisation de l'Organisation des Nations Unies et du système économique international.

Nous sommes entrés dans une période de l'histoire dont nous ne sortirons pas inchangés. Quelque chose va changer, et nous en sortirons bien ou mal, en fonction de nos actes. Beaucoup dépendra de ce que nous faisons, de comment et de quand nous agissons.

J'ai le devoir de faire appel à la conscience internationale s'agissant des répercussions négatives de la crise actuelle, qui empêchent que plusieurs millions de personnes dans notre région puissent accéder aux biens et services destinés à la consommation humaine les plus élémentaires. Elles sont les victimes des inégalités du marché international et de cette crise mondiale, qui aggravent la situation des populations les plus vulnérables dans nos pays et les obligent à survivre en livrant chaque jour une bataille acharnée pour se nourrir.

Cette crise requiert des réponses immédiates, et nous ne pouvons pas abandonner les plus nécessiteux de nos sociétés à l'oubli et à l'indifférence. C'est pourquoi il est fondamental que l'Assemblée générale assume un rôle plus actif et plus dynamique dans l'élaboration de stratégies à court, moyen et long terme offrant des solutions viables et durables.

Les crises financière et économique du passé nous ont envoyé un message très clair, mais nous n'avons pas su l'interpréter. Cette crise a commencé aux États-Unis, un symbole de développement et de richesse, et s'est propagée de manière soudaine, comme un tsunami.

Comme chacun sait, c'est au début de l'histoire des Nations Unies, vers la moitié du XX^e siècle, que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont été créés à Bretton Woods. Depuis lors, on a toujours supposé que les principaux buts des Nations Unies seraient partagés par tous les États et toutes les organisations, ainsi que par les organismes créés à Bretton Woods.

Il ne s'agissait pas d'organisations distinctes, mais d'une seule communauté internationale qui devait harmoniser ses critères afin de permettre aux pays d'aller de l'avant. Par conséquent, l'édifice mondial que constitue l'ONU inclut le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

M. Jeenbaev (Kirghizistan), Vice-Président, assume la présidence.

L'expérience historique nous enseigne beaucoup de choses, en particulier la nécessité d'évaluer, en pensant à l'avenir, la viabilité du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à l'aune de leur fonctionnement actuel afin de déterminer s'il faut apporter des changements importants à ces institutions. De toute évidence, elles ne resteront viables que si elles s'adaptent au cours de l'histoire et si elles sont démocratisées. La démocratisation touche presque tous les pays du monde, mais pas toutes les organisations auxquelles ces pays démocratiques participent. Les objectifs économiques et financiers doivent être liés à la structure démocratique de toute la planète, ce à quoi aspirent toutes les nations, tous les peuples et tous les êtres humains.

L'expérience nous apprend par ailleurs qu'alors que l'ONU planifiait les objectifs du Millénaire et la réduction de la pauvreté, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale arrêtaient d'autres politiques qui étaient en contradiction avec les objectifs fixés par l'ONU. Il y a donc eu un choc entre l'objectif de ces politiques d'une part, et les politiques de développement humain et démocratique conçues par l'ONU d'autre part. L'expérience nous montre également que régler les problèmes économiques par le biais de modèles qui favorisent la cupidité en privatisant les bénéfices et en nationalisant les pertes, comme l'a indiqué le Président Lula du Brésil dans le débat général de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, c'est s'engager sur une voie contraire à l'éthique et qui n'est en outre pas viable.

Les faiblesses des institutions en place soulignent combien il est nécessaire de procéder à des changements qui mettent à jour et démocratisent l'ensemble de l'architecture de l'ONU et des accords de Bretton Woods. La réunion récente du G20, tenue à Washington le 15 novembre, a souligné l'importance et la nécessité de revoir la structure et la durabilité de ces institutions, et surtout la nécessité de les réformer. Le Honduras s'associe à l'appel lancé pour que l'on progresse rapidement dans les processus de consultations nécessaires menées au plus haut niveau afin de parvenir le plus rapidement possible au renforcement adéquat des institutions susmentionnées.

Notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a participé à ces délibérations, a, après consultations avec les États Membres, présenté des directives à

suivre. Son initiative a tout notre appui. Le Président de l'Assemblée générale en a fait tout autant à plusieurs reprises.

Les présidents de l'Amérique centrale, organisés au sein du Système d'intégration de l'Amérique centrale que j'ai l'honneur de présider jusqu'à la fin du mois de décembre, ont rappelé que l'Assemblée générale des Nations Unies devait évaluer les conséquences de la crise économique générale sur les objectifs du Millénaire, ainsi que sur les besoins alimentaires, les changements climatiques, et les problèmes énergétiques et sanitaires. À la suite de cette décision, les pays membres de la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine ont coparrainé la préparation d'un projet de résolution déjà soumis à l'Assemblée générale pour examen, un projet dont l'objectif est d'organiser un sommet mondial afin de parvenir à des solutions consensuelles communes entre pays riches et pauvres, petits et grands, dans la quête d'un bien commun qui serve tous les intérêts de l'humanité. Cette même idée, à quelques variantes près, a été présentée par le Groupe des 77 et par le Sommet de Doha, qui a récemment pris fin. Il ne fait donc aucun doute qu'un consensus mondial s'est forgé autour de cette question historique.

La présente séance convoquée par notre illustre ami, le Président de l'Assemblée générale, a pour avantage de tomber à point nommé et elle pourrait éventuellement prendre une dimension historique si nous parvenions à actualiser et à adapter l'ONU et à réformer, dans une optique démocratique, les institutions de Bretton Woods, qui ont pris de l'âge et doivent être démocratisées et rajeunies.

Avec l'appui de tous, nous devons bâtir un monde de paix et de développement, ce qui a été et continue d'être le rêve original et continu de l'ONU et de tous les peuples du monde. Lorsque nous disons que nous avons besoin de l'appui de tous, nous faisons allusion à des situations concrètes qui, dans la vision idéale d'un monde juste et équitable, seraient des objectifs que nous pourrions atteindre assez facilement. À titre d'exemple, je dirai que si les barrières commerciales n'existaient pas, nos exportations arriveraient au marché dans des conditions plus concurrentielles, ce qui permettrait à nos secteurs de production d'être plus rentables. Si les subventions à la production ne faussaient pas de plus en plus le commerce agricole, il est probable que nos économies, qui comptent principalement sur le secteur primaire, s'en trouveraient renforcées et ouvriraient de plus grandes

perspectives à la création d'emplois. Et si les migrations n'étaient plus considérées comme un délit et si les migrants n'étaient pas traités comme des délinquants internationaux mais comme des être humains, il est très probable que le développement, le progrès et l'harmonie entre les nations permettraient de combler les écarts entre les pays développés et les pays en développement.

Ces propositions paraissent peut-être irréalisables, mais le Honduras, son président et son peuple ne renonceront jamais à rêver à un monde juste, un monde où chacun aura ses chances, un monde où la solidarité et la démocratie seront la norme qui régira les relations entre les êtres humains et les membres de la communauté internationale.

M. Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente réunion particulière de l'Assemblée générale axée sur le développement, conformément à la résolution 60/265. Alors que nous examinons cette question importante aujourd'hui, le monde est en proie à une situation d'urgence dans le domaine du développement provoquée par des crises multiples – financière, alimentaire et énergétique – et par la perspective d'une récession mondiale. Il est clair que ces crises font peser une menace grave sur les efforts déployés par des pays en développement comme le Pakistan pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement. Ceci est particulièrement alarmant car nous savons aussi que la pauvreté est plus répandue que ce que laissaient entendre les estimations précédentes et qu'elle augmente rapidement.

Plus tôt ce mois-ci à Doha, notre examen de la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey dans le domaine du développement a également confirmé l'existence d'un retard considérable dans leur exécution.

Fait plus notable, comme le reflète le déclin continu des flux d'aide publique au développement, le régime commercial mondial souffre également de distorsions et les pays à faible revenu continuent d'être exclus des structures de la gouvernance économique mondiale et de la prise de décisions au niveau mondial. Tous ces signes tendent à montrer que les crises actuelles ne feront qu'accroître les lacunes constatées dans la mise en œuvre.

Heureusement, à Doha, nous avons réussi à raviver l'esprit de Monterrey et à renouveler notre engagement en faveur d'un véritable partenariat mondial pour le développement, un partenariat ancré dans la conviction qu'en tant que membres de l'humanité, nous sommes liés par la même destinée et que la paix et le développement sont indissociables. Ce partenariat repose sur la confiance mutuelle et la poursuite collective d'objectifs concertés.

Nous nous félicitons tout particulièrement de la décision prise à Doha d'organiser une conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale. Nous pensons que cette conférence sera une bonne occasion de pleinement évaluer, au plus haut niveau politique, l'impact de la crise financière sur les efforts déployés par les pays en développement pour parvenir à une croissance économique soutenue et au développement durable. Elle devrait également formuler des recommandations spécifiques sur le meilleur moyen de s'attaquer aux problèmes et aux facteurs sous-jacents qui ont déclenché la crise. Nous espérons que cette conférence sera convoquée rapidement et nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec le Président de l'Assemblée générale pour en définir les modalités.

Le Pakistan se félicite également de l'accord conclu à Doha pour la mise en place d'un processus intergouvernemental renforcé et plus efficace chargé de suivre la mise en œuvre de la Déclaration de Doha. Depuis longtemps, le Pakistan prône la création de mécanismes de mise en œuvre efficaces pour surveiller la concrétisation des engagements en matière de développement pris sous les auspices des Nations Unies. Nous considérons cette décision comme un pas important dans la bonne direction et nous coopérerons étroitement avec les États Membres pour qu'elle prenne corps rapidement.

Nous aurions aimé que la présente réunion particulière axée sur le développement soit l'occasion de procéder à un examen sérieux, exhaustif et approfondi de la situation économique mondiale et de formuler des recommandations concrètes sur la meilleure manière de s'attaquer aux multiples crises qui sévissent, notamment l'effondrement de l'économie mondiale. Comme cela a été signalé l'année passée également, cette réunion aurait mieux atteint son objectif si elle avait été programmée au début de la session de l'Assemblée générale, et non vers la fin de la partie principale de ses travaux. Nous estimons que convoquer cette réunion plus tôt, durant

le débat général de l'Assemblée par exemple, aurait permis à nos dirigeants de réfléchir ensemble aux tendances et aux perspectives de l'économie mondiale et d'évaluer tous les ans les progrès dans la mise en œuvre des objectifs et des engagements en matière de développement. Nous comprenons que ce rôle important, compte tenu des circonstances exceptionnelles auxquelles nous sommes confrontés cette année, sera joué par la conférence des Nations Unies que nous sommes tous convenus d'organiser prochainement.

Le manque d'intérêt qui caractérise la présente séance, comme en témoigne la participation limitée et le peu d'orateurs inscrits sur la liste ce matin, en particulier les orateurs représentant les pays développés, montre clairement que la date choisie pour l'organiser n'est pas opportune et doit être revue.

Avant de terminer, je tiens à dire que, de son côté, le Pakistan continuera à collaborer étroitement et de manière à la fois constructive et créative avec ses partenaires pour relever certains des défis clefs auxquels nous sommes confrontés à l'échelle mondiale et pour faire progresser, dans le cadre des travaux de l'ONU, la réalisation des objectifs de développement mondiaux.

M^{me} Alzhanova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Depuis le premier jour du débat général, la soixante-troisième session de l'Assemblée générale est marquée par les discussions sur la crise économique et financière mondiale, l'instabilité des prix des denrées alimentaires et des carburants et les effets néfastes des changements climatiques et le coût de leur atténuation. Tous ces éléments entravent les efforts visant à créer les conditions propices au développement dans tous les États du monde.

Nous sommes fermement convaincus que l'ONU est la seule instance véritablement internationale où le monde entier peut se rassembler et entendre les déclarations et observations des représentants de tous les États Membres ainsi que des plus grands experts mondiaux. Le Kazakhstan se félicite donc vivement de la décision d'organiser, en 2009, un sommet des Nations Unies ainsi qu'une réunion de haut niveau du Conseil économique et social pour examiner les causes profondes de la crise financière, faire des recommandations, entreprendre un examen complet des institutions financières et élaborer un cadre politique qui permette de transformer le système financier

international en un système démocratique, sans exclusive et orienté vers le développement.

Nous sommes préoccupés par le profond impact et les importantes répercussions pluridimensionnelles de la crise sur l'économie mondiale et le système financier, toutefois nous reconnaissons pleinement que chaque État a pour responsabilité principale et fondamentale de mettre en place des processus de développement en prenant les choses en main et en mettant efficacement en œuvre des politiques et des stratégies de développement nationales pour concrétiser ainsi les engagements spécifiques qu'il a pris envers sa population.

Sans même attendre les conclusions des débats sur la gouvernance économique et financière mondiale, qui pourraient garantir une gestion plus efficace et mieux coordonnée des problèmes mondiaux susmentionnés, le Kazakhstan participe déjà à ce processus en s'efforçant d'atténuer les revers subis dans la réalisation de nos propres objectifs de développement et de trouver des solutions pour renforcer notre économie, maintenir notre croissance, préserver le développement durable et protéger nos citoyens, notamment en donnant des moyens d'action aux groupes marginalisés de la société afin de leur épargner les graves effets des crises. Nous agissons ainsi parce que nous avons la ferme conviction que le développement individuel de chaque pays contribue à la bonne santé financière et économique de toute la communauté internationale.

C'est pourquoi le Kazakhstan a pris une série de mesures visant à stabiliser son marché interne grâce à l'adoption de politiques économiques et financières saines et à la mise en œuvre de réformes structurelles. Pour maintenir notre niveau actuel de développement socioéconomique, mon gouvernement a choisi d'atténuer les conséquences négatives de la crise en prenant des mesures sans précédent, notamment en adoptant un plan de stabilisation du système économique et financier et en recourant à un fonds national pour veiller à ce que des mécanismes efficaces soient en place pour réagir à l'instabilité économique, moderniser notre économie et gérer les risques dans les secteurs privé et public.

Dans le cadre du soutien aux secteurs économique et financier, 15 milliards de dollars ont été alloués pour stabiliser le marché immobilier, aider les petites et moyennes entreprises locales et accroître les revenus des groupes socialement marginalisés grâce à

l'augmentation des avantages sociaux et des pensions de retraite. Cinq milliards de dollars vont être versés au Fonds national d'assistance de Samruk-Kazyna et d'autres fonds seront également débloqués pour recapitaliser les grandes banques et injecter de l'argent frais dans la bourse nationale. Le reste servira à fournir des liquidités aux entreprises du secteur privé pour financer les secteurs réels de l'économie, en particulier nos projets d'innovation technologique et d'infrastructure.

Nous avons tous bien conscience que la triple crise financière, énergétique et alimentaire et les coupes claires qu'elle a entraînées dans les investissements directs étrangers et dans l'aide publique au développement ont eu un impact tout particulier sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Le Kazakhstan a accueilli la conférence ministérielle qui a pour la première fois soulevé la question de la vulnérabilité économique des pays sans littoral et appelé l'attention de la communauté internationale sur leur situation. C'est pourquoi mon pays se félicite vivement que les besoins des pays en développement sans littoral soient désormais largement reconnus et que les pays donateurs aient participé plus activement à l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty en adoptant de nouvelles modalités et des mesures concrètes d'aide aux pays en développement sans littoral et en corrigeant les déséquilibres commerciaux dont sont victimes ces pays, afin de leur garantir une croissance économique stable.

Dans son discours annuel à la nation en 2008, le Président du Kazakhstan a appelé le monde des affaires à participer pleinement à la mise en œuvre de la politique sociale de l'État en intégrant à ses plans stratégiques et à ses activités de tous les jours les questions liées aux partenariats environnementaux et sociaux et aux relations avec le reste de la communauté.

En outre, nous allons suivre la recommandation de l'ONU tendant à ce que les solutions choisies par les gouvernements soient conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le Gouvernement kazakh adhère pleinement aux efforts visant à intégrer la question de la viabilité de l'environnement à toutes les politiques de développement privilégiant la dimension sociale inscrites dans l'ensemble des programmes stratégiques et des plans d'action à l'échelle nationale, sectorielle et locale.

Par exemple, la mise en œuvre du concept de développement durable national au niveau local prévoit l'établissement de zones transfrontières de développement durable sur la base du principe du bassin versant, ce qui contribue à résoudre des problèmes environnementaux et socioéconomiques.

Par ailleurs, conformément à la priorité que le Gouvernement kazakh a de nouveau placé sur le développement de sa politique de développement social et conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Kazakhstan 2009 – 2014, notre pays s'inspirera des meilleures pratiques d'autres pays et de l'assistance technique fournie par les institutions spécialisées et les programmes des Nations Unies pour élaborer une politique économique axée sur les individus, mettant en place un secteur privé socialement responsable et améliorant l'administration publique.

Pour terminer, je tiens à remercier le Secrétaire général et son équipe pour tout le travail fait par l'ONU pour promouvoir la mise en œuvre des résultats du Sommet du Millénaire. Nous espérons que ces délibérations multilatérales permettront de maintenir la dynamique actuelle, de créer de nouvelles opportunités pour renforcer les processus de développement mondiaux et de régler les problèmes aigus actuels d'une manière concertée.

M^{me} Núñez Mordoche (Cuba) (*parle en espagnol*) : Les efforts des nations du Sud pour leur développement durable sont maintenant gravement menacés. Les hauts dignitaires qui ont participé à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui a eu lieu à Doha l'ont reconnu dans le document final de cet événement, ce que l'on appelle la Déclaration de Doha. Bien qu'il contienne des déclarations importantes sur la situation économique et financière actuelle, ce document n'est néanmoins pas parvenu à fournir un diagnostic complet et exact de la gravité de la situation que connaît le monde et de ses conséquences pour les pays les plus pauvres. Par ailleurs, ce document se contente de réaffirmer de vieux engagements qui ont toujours besoin de la volonté politique des plus puissants pour pouvoir être réalisés.

Nous continuons de recevoir tous les jours des analyses et des pronostics de toutes sortes concernant les répercussions de la crise financière et économique actuelle sur les économies les plus faibles. Dans le même temps, il existe suffisamment de preuves de

l'impact négatif du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dont les victimes principales continuent à être les pays pauvres et les pays les plus vulnérables. Dans le cas particulier des petits États insulaires, le passage dévastateur d'ouragans et d'autres phénomènes liés au climat a causé ces derniers mois des pertes économiques considérables et des pertes de ressources de tout type, ce qui a entraîné pour ces pays des années de retard en termes de développement. L'endettement extérieur continue d'aggraver la crise structurelle de nos économies, et l'impasse des négociations commerciales du Cycle de Doha, qui justement aurait dû placer le développement en cœur des négociations, complète ce panorama décourageant que nous décrivons.

Malheureusement, les solutions urgentes qu'exigent ces questions n'ont toujours pas été trouvées. Les pays riches et les institutions internationales qui représentent leurs intérêts ne font rien d'autre que nous offrir des palliatifs et des remèdes passagers qui sont trop souvent marqués par des conditionnalités onéreuses, plutôt que de s'engager avec sérieux dans la recherche et la mise en œuvre de mesures efficaces qui pourraient enfin apporter les changements radicaux dont nous avons tant besoin.

Aujourd'hui, il est plus urgent que jamais d'établir un ordre international basé sur la solidarité, la justice sociale, l'équité et le respect des droits de peuples et de chaque être humain. Nous n'avons pas besoin de davantage de rhétorique ou de promesses vides. La question est de savoir si les responsables de ce monde chaotique et inégal dans lequel nous vivons sont disposés à renoncer à au moins une partie de leurs privilèges et à leur gaspillage.

Ces changements ne pourront se produire que grâce à une transformation profonde du système économique commercial et financier actuel qui permettra d'élaborer une réglementation plus juste qui facilite réellement le développement durable de nos peuples. La nécessité de continuer à œuvrer pour parvenir à un nouvel ordre économique international a été reconnue, il y a quelques jours à peine, par 115 nations qui se sont prononcées en faveur d'une résolution présentée par le Groupe des 77 et la Chine sur cette question à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale. D'autres initiatives importantes en cours permettront d'accorder une plus grande importance au rôle de cette Assemblée dans l'examen de ces questions et, en particulier, dans la mise en place de nouvelles institutions internationales qui

puissent répondre aux véritables besoins et priorités de nos peuples.

Nous espérons que cette Organisation pourra jouer le rôle historique qui lui revient dans la conjoncture internationale actuelle et qu'elle sera capable de se transformer, comme cela été dit, en défenseur le plus légitime des dépossédés et des marginalisés de la planète, et en particulier du droit le plus important, le droit au développement.

Le Président par intérim (parle en russe) : Nous avons entendu le dernier orateur pour cette réunion particulière axée sur le développement. L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 107 de l'ordre du jour.

Point 114 de l'ordre du jour (suite)

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres

i) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique

Projet de résolution (A/63/L.39/Rev.1)

Le Président par intérim (parle en russe) : Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a tenu un débat sur le point 114 de l'ordre du jour et ses points subsidiaires a) à u) à ses 36^e et 37^e séances plénières, le 3 novembre 2008.

Avant de passer à l'examen du projet de résolution A/63/L.39/Rev.1, je voudrais annoncer que, depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Bélarus, Bosnie-Herzégovine et Cambodge.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/63/L.39/Rev.1?

Le projet de résolution A/63/L.39/Rev.1 est adopté (résolution 63/144).

Le Président par intérim (parle en russe) : Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec son examen du point 114 i) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (parle en russe) : Je voudrais demander aux délégations qui comptent présenter des projets de résolution au titre des autres points subsidiaires de le faire le plus rapidement possible.

Le Président assume la présidence.

Programme de travail

Le Président (*parle en espagnol*) : Avant de poursuivre, je voudrais appeler l'attention des membres sur la date de suspension des travaux de la présente session. Les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2008, l'Assemblée générale a décidé que les travaux de la soixante-troisième session seraient suspendus le mardi 16 décembre 2008. Toutefois, à la lumière du travail qui reste encore à accomplir pour cette partie de la session, je propose que l'Assemblée reporte la date de suspension de la présente session au lundi 22 décembre 2008.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette proposition?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en espagnol*) : En outre, je voudrais consulter les membres au sujet d'une prolongation des travaux de la Cinquième Commission. Les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2008, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Bureau tendant à ce que la Cinquième Commission achève ses travaux le vendredi 12 décembre 2008.

Toutefois, j'ai été informé par le Président de la Cinquième Commission que cette dernière ne serait pas en mesure d'achever ses travaux aujourd'hui le vendredi 12 décembre 2008, et qu'elle devrait tenir une séance supplémentaire le 22 décembre 2008.

Puis-je donc considérer que l'Assemblée générale décide de prolonger les travaux de la Cinquième Commission jusqu'au lundi 22 décembre 2008?

Il en a été ainsi décidé.

La séance est levée à midi.